



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Aides à projet au profit des actions culturelles

DE20190327_33

Conseil municipal du 27 mars 2019

Rapporteure :
Danielle CHAUVET

Télétransmise à la Préfecture le 01 AVR. 2019
Affichée le 1 avril 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt sept mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 21 mars 2019

Membres présents :

M. Xavier BONNEFONT, Mme Stéphanie GARCIA, M. Vincent YOU, M. Philippe VERGNAUD, M. François ELIE, Mme Elise VOUVET, M. Joël GUITTON, Mme Isabelle LAGRANGE, M. Patrick BOURGOIN, Mme Véronique DE MAILLARD, M. Pascal MONIER, Mme Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Mme Elisabeth LASBUGUES, M. Denis DEBROSSE, Mme Danielle CHAUVET, M. Gérard MARQUET, M. Laïd BOUAZZA, Mme José BOUTTEMY, M. Jean-Pol GATELLIER, Mme Martine FRANCOIS-ROUGIER, Mme Véronique ARLOT, M. Gilbert PIERRE-JUSTIN, Mme Valérie DUBOIS, M. Jean-Philippe POUSSET, Mme Anne-Sophie BIDOIRE, M. Guillaume CHUPIN, Mme Michèle LACROIX-FAYE, M. Patrick LEMAIRE, M. Kader BOUAZZA, M. Jean-Paul PAIN, M. Jacky BOUCHAUD, Mme Catherine PEREZ, Mme Françoise COUTANT

Etaient absent(e)s :

M. Rabah ACHARKI, M. Frédéric SARDIN

Ont donné procuration :

- M. Murat OZDEMIR à Mme Véronique DE MAILLARD
- Mme Elisabete SERRALHEIRO à Mme Valérie DUBOIS
- Mme Cécile MACULA à Mme Anne-Sophie BIDOIRE
- Mme Samantha BOURGOGNE à M. Guillaume CHUPIN
- Mme Noura LAÏRI à Mme Michèle LACROIX-FAYE
- M. Arnaud JUIN à Mme José BOUTTEMY
- Mme Brigitte RICCI à Mme Françoise COUTANT
- M. Philippe LAVAUD à Mme Catherine PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
La Responsable du service
Assemblées
Catherine ALLARD

Président de séance : M. Xavier BONNEFONT

Secrétaire de séance : Mme Véronique DE MAILLARD

Aides à projet au profit des actions culturelles

Développement des Arts et de la Culture
id : 2559

Conseil municipal
27 mars 2019

33

Rapporteure : Danielle CHAUVET

Plusieurs acteurs culturels locaux participent, notamment par la mise en place de projets et actions à l'animation culturelle du territoire communal. La collectivité peut, le cas échéant, soutenir ces projets par l'octroi de subventions.

Dans ce cadre, des associations ont sollicité la Ville d'Angoulême aux fins d'obtenir un soutien financier.

La **Compagnie Artefa** crée entre janvier et mars 2019 un ciné-concert pour enfants intitulé « Alice » et développe des actions culturelles de bruitage auprès du jeune public. Le spectacle propose une expérience cinématographique et musicale en direct alliant diffusion de dessins animés muets en noir et blanc et duo de musiciens guitare violoncelle. La première représentation aura lieu dans le cadre du festival « La tête dans les nuages » (scène nationale). La Ville d'Angoulême proposera le spectacle et les ateliers aux élèves scolarisés en CP au printemps 2019 via le dispositif « Bulles de Culture ».

Pour mener à bien ce projet, l'association a sollicité une subvention de 2 100 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 17 900 euros.

La **Compagnie le Meilleur** des mondes crée et diffuse une pièce de théâtre tout public intitulée « Walter mon ami un peu étrange » et propose des ateliers de pratique et de médiation du théâtre. Le contenu de cette œuvre aborde les problématiques du harcèlement à l'école, de l'exclusion en général, de l'exclusion sociale en particulier, de la différence, des nouvelles technologies... Elle vise les publics scolaires et familiaux. Cette pièce se prête à différents lieux comme les établissements scolaires, les centres de loisirs et lieux de programmation culturelle. La Ville d'Angoulême envisage de proposer ce spectacle ainsi que des ateliers de médiation aux élèves scolarisés en CM2 au printemps 2020 via le dispositif « Bulles de Culture ».

Pour mener à bien ce projet, l'association a sollicité une subvention de 3 000 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 33 140 euros.

L'**Émoi photographique** organise son 7ème festival du 30 mars au 5 mai 2019. Composé de 28 expositions présentées dans 12 lieux d'Angoulême (Musée d'Angoulême, Hôtel Saint-Simon, cour de l'Hôtel de Ville Théâtre d'Angoulême, Halles..) et de GrandAngoulême, le festival 2019 a pour thématique : « Mystères et Enchantements, de l'obscurité à l'émerveillement ».

2 invités d'honneur : Laurent Chéhère et Flore Aël-Surun.

Des conférences, des temps de rencontre, des lectures de portfolio, des projections complètent le programme. Le public visé s'étend du tout public au scolaire, des photographes amateurs aux professionnels.

Pour mener à bien ce projet, l'association a sollicité une subvention de 4 500 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 82 620 euros.

Le **Fonds Régional d'Art Contemporain** accompagne l'artiste Régis Feugère actuellement en résidence de création photographique sur le quartier de l'Houmeau. Entre le fleuve Charente et la ligne à grande vitesse, M. Feugère porte son regard d'artiste photographe sur un quartier en plaine

mutation. Composée essentiellement de vues de paysage, d'architecture et d'urbanisme, l'exposition comprend également de personnes travaillant sur le quartier. Afin d'assurer la pérennité de ce travail, visible dans ses murs et à l'Alpha, le FRAC envisage la réalisation d'un catalogue « Portraits du quartier de l'Houmeau ».

Pour mener à bien ce projet, l'association a sollicité une subvention de 2 500 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 15 272 euros.

Le **Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques Tolvère** qui intervient sur l'ensemble du territoire charentais souhaite réaliser, en 2019, une étude archéologique et historique de l'Ermitage Saint-Cybard afin de retracer l'occupation et les transformations subies par ce site. Le GRAHT souhaite également organiser des conférences et éditer un ouvrage pour diffuser, auprès des habitants, des scolaires, des touristes et des professionnels le résultat de ces recherches.

Pour mener à bien ce projet, l'association a sollicité une subvention de 375 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 1 800 euros.

Les **Musicales en Charente** souhaite monter une tournée d'été afin de permettre à des jeunes gens de toute origine de se produire sur différentes scènes de Charente dont une à la Cathédrale d'Angoulême. Une cinquantaine de musiciens venus de France, du Maroc ou encore du Canada devrait ainsi se retrouver pendant une dizaine de jours pour répéter ensemble (du 19 au 28 juillet) avant de se présenter leur programme le 26 juillet à Saintes, le 27 juillet à Angoulême et le 28 juillet à Cognac.

Pour mener à bien cette manifestation, l'association a sollicité une subvention de 2 000 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 45 050 euros.

L'association **Mutavolt**, compagnie de théâtre amateur réalise une adaptation du texte de Ray Bradbury : « Fahrenheit 451 », grand classique de la science-fiction. Ce projet, qui nécessite la création de décors, d'une bande musicale et sonore, de jeux lumière, regroupe des acteurs et des techniciens issus des formations techniques et artistiques dispensées sur le territoire (Lisa, Charles Coulomb, Éési). Jouée à Angoulême, cette pièce devrait être programmée au festival Le rayon fantastique et Festhéa.

Pour mener à bien cette action, l'association a sollicité une subvention de 400 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 1 210 euros.

L'association **Passerelle Images** organise un festival non-compétitif « Promenons-nous dans les Docs » sur la création documentaire sous toutes ses formes qui aura lieu du 6 au 8 septembre 2019 aux Ateliers Magelis. Par la diffusion de films, de documentaires sonores et de rencontres avec des auteurs, l'association souhaite faire connaître au public la création documentaire.

Pour mener à bien cette initiative, l'association a sollicité une subvention de 1 500 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 12 800 euros.

L'association **Prenez du relief** organise en 2019 trois actions d'envergures dont la finalité est la promotion du cinéma en relief et en réalité virtuelle et la structuration de cette filière professionnelle afin de la rendre visible sous toutes ses formes (documentaire, fiction ...) sur le territoire et bien au-delà.

Les trois projets sont :

- la Fête du court métrage du 13 au 19 mars 2019 soutenu par le Centre National du Cinéma, Unifrance, Arte et la SACEM ;
- le K.Dick, portera cette année sur l'Intelligence Artificielle, du 15 juillet au 15 septembre 2019 à la Médiathèque L'Alpha (référence européenne en matière de réalité virtuelle) ;
- la 7ème édition Festival Courant 3D, du 8 au 12 octobre.

Pour mener à bien ces projets manifestation, l'association a sollicité une subvention de 4 000 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 138 000 euros.

L'association **Saxifraga** sollicite le soutien de la Ville pour trois initiatives :

- « Radio ad'hoc » diffuse pendant le FIBD des documentaires radiophoniques et des créations sonores en liens avec d'autres associations locales (Créadoc, Zig Zag radio...) des émissions en direct et des performances ;
 - « Zone d'expérience sonore temporaire » investit le quartier de Montauzier au printemps (cinéma de plain air, massages et siestes sonores, écoutes de documentaires ;
 - « Minagez-vous » fait intervenir des artistes sur la place du Minage pendant deux jours en octobre sous un dôme aménagé pour l'occasion.
- Pour mener à bien ce projet, l'association a sollicité une subvention de 4 000 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 26 200 euros.

L'association **Zatinbo** sollicite la Ville pour financer la post-production d'un court-métrage de fiction « Naabiga » (le Princ) qui a en grande partie été tourné à Angoulême. Ce film porte des valeurs fortes comme la tolérance et la mixité sociale. Il s'adresse à un public varié et doit favoriser les échanges – débats et la découverte et l'acceptation des richesses humaines. « Naabiga » est d'ores et déjà programmé au Fespaco et au FFA 2019.

Pour mener à bien ce projet, l'association a sollicité une subvention de 5 000 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 30 960 euros

La **Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image** organise, sur l'ensemble du territoire communal, une présentation multi-site d'œuvres inédites du dessinateur Alfred intitulée « La belle saison d'Alfred ». A ce titre l'Hôtel Saint-Simon va accueillir l'exposition « Jardins vivants » du 6 mai au 18 juin et le Musée d'Angoulême exposera également des œuvres d'Alfred du 3 mai au 30 juin.

Pour mener à bien ce projet, la Cité a sollicité une subvention de 6 500 euros auprès de la collectivité pour un budget total de 40 000 euros

Considérant les objectifs poursuivis par ces partenaires, la Ville d'Angoulême envisage de soutenir ces initiatives à vocation culturelle pour un montant total de 16 500 euros.

Au regard des éléments exposés, il vous est proposé :

D'octroyer des subventions dans les conditions suivantes :

- 1 500 euros au profit de l'association La Compagnie Artéfa pour son projet « Alice – ciné-concert pour enfant »
- 1 000 euros au profit de l'association La Compagnie le meilleur des mondes pour son projet « Walter, mon ami un peu étrange »
- 2 500 euros au profit de L'association Émoi photographie pour son projet « Émoi photographique 2019 »
- 1 500 euros au profit du Fonds Régional d'Art Contemporain pour son projet « Portraits du quartier de l'Houmeau »
- 300 euros au profit du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques Tolvère pour son projet « Étude archéologique et historique de l'ermitage Saint-Cybard »
- 900 euros au profit de l'association Les Musicales en Charente pour son projet « académie d'été »
- 300 euros au profit de l'association Mutavolt pour son projet « Fahrenheit 451 »
- 500 euros au profit de l'association Passerelle Images pour son projet « Promenons-nous dans les docs »
- 3 000 euros au profit de l'association Prenez du relief pour ses projets « la Fête du court métrage », « K.Dick » et « le Festival Courant 3D »
- 1 000 euros au profit de l'association Saxifraga pour ses projets « Radio Ad'Hoc », « ZEST » et « Minagez-vous »
- 2 000 euros au profit de l'association Zatinbo pour son projet « Naagiba »
- 2 000 euros au profit de La Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image pour la réalisation d'une rétrospective « Les beaux jours d'Alfred »

D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part aux votes des délibérations ou des subventions, uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

- Xavier BONNEFONT
- Elisabeth LASBUGUES
- Elise VOUVET
- Véronique ARLOT
- Gilbert PIERRE-JUSTIN
- Stéphanie GARCIA

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal

ledit jour

27 mars 2019

Pour extrait conforme,

P/Le Maire,

l'Adjoint



Pour le Maire,

François ELIE

Adjoint délégué

aux Ressources Humaines

Qualité du service public

Evaluation des politiques publiques

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Poitiers peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- 2 mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

